



Atelier d'Echange de reflexion sur la cohabitation pacifique dans le territoire d'ARU

Bulletin mensuel

Soutien à la médiation pour la résilience
et la paix à l'Est de la RD.Congo, Phase II

Mai 2026



Financé par
l'Union Européenne



Contexte d'intervention

Dans le cadre de la mise en oeuvre mensuelle des activités du consortium Médiation phase II, le mois de mai était porteur de lueur d'espoir pour la mise en oeuvre de différentes activités (dialogues communautaires, médiations, renforcement de capacités, sensibilisation...) sur terrain, en Ituri et au Nord-Kivu. Cependant, la résurgence du virus Ebola à l'Est de la République démocratique du Congo et l'Ouganda est intervenu dans un contexte déjà marqué par l'une des crises sécuritaires et humanitaires les plus complexes de la région. Alors que les violences armées persistent dans les provinces de l'Est congolais, dont le Nord-Kivu et l'Ituri, l'apparition d'une nouvelle menace sanitaire régionale vient accroître les vulnérabilités des populations civiles et complexifier davantage les mécanismes de Protection des Civils par les processus de dialogue pour la cohésion sociale.



Atelier d'échange et réflexion sur la cohabitation pacifique, ARU.

Dans les contextes de conflit, la protection des civils ne se limite jamais à la seule réponse militaire ou sécuritaire. Elle est profondément transversale. Elle englobe la sécurité physique, l'accès humanitaire, la santé publique, la cohésion sociale, la protection communautaire, les droits humains et la résilience institutionnelle. C'est dans ce contexte qu'ont été mises en oeuvre les activités au courant du mois de mai 2026, dans le cadre du projet soutien à la médiation pour la résilience et la paix à l'Est de la RDC-Phase II, par les membres du consortium, notamment Interpeace, Action pour la paix et la Concorde (APC), Pole Institute et Ebuteli, financé par l'Union Européenne.



Financé par
l'Union Européenne



Mahagi : Action pour Paix et la Concorde (APC - Action pour la Paix et la Concorde) membre du consortium médiation a facilité le règlement d'un conflit à Nyarambe, chefferie des Angh'al, territoire de Mahagi. Deux hectares ont été accordés à l'éleveur après médiation.



Médiation d'un conflit à Mahagi, chefferie de Djukoth autour d'un terrain à de construction d'une école secondaire

Ce conflit opposait un éleveur des chèvres à une partie de la population locale. Il portait sur l'exploitation d'une étendue de 4 hectares accordée à l'éleveur Bedi par le chef de chefferie. Selon les informations recueillies sur vplace, la population contestait l'usage de cette parcelle, estimant que l'attribution empiétait sur leurs activités. La tension avait vite dégénéré en manifestations. Ce qui avait conduit à la destruction volontaire d'un krall appartenant à l'éleveur Bedi.

C'est dans ce contexte que l'organisation Action pour la Paix et la Concorde, dans le cadre de la phase 2 du projet « Soutien à la médiation pour la résilience est la paix dans l'Est de la RDC » et à l'initiative de l'équipe provinciale du CONAREF s'est impliqué pour concilier les deux parties.

Les autorités locales du territoire, de la chefferie du groupement, les chefs de villages et des clans, des vieux sages, des représentants de la société civile et de la jeunesse, les services de sécurité, les confessions religieuses, ainsi que les organisations ACOOPELI et COPRODL, et le chef de krall ont pris part à la séance.

Après plusieurs heures de dialogue, les parties sont parvenues à un accord. L'éleveur conserve l'usage de 2 hectares, tandis que le reste de l'étendue revient à la gestion collective de la communauté.

« L'objectif était de préserver la cohésion sociale tout en reconnaissant les droits de chacun », a expliqué madame Marthe Dheve, cheffe du projet au sein de APC.

Un leader communautaire a appelé au respect mutuel de l'accord. Jean Upedji chef de l'un des clans présents aux assises a particulièrement insisté et plaidé pour la cessation de tout acte de violence.

L'accord a été salué par le représentant de la société civile de Nyarambe, et ceux des confessions religieuses, qui voient dans ce règlement un exemple de résolution pacifique des conflits fonciers récurrents dans la région.

Notons que plusieurs autres conflits ont fait l'objet de médiations de la part de la même équipe durant la période allant du 22 et 26 mai 2026. Ces conflits étaient identifiés notamment à Atèle dans la chefferie des Djukoth et à Kudikoka, territoire de Mahagi mais aussi en chefferie des Zaki et au village Buta en territoire d'Aru.



Financé par
l'Union Européenne



Grand Nord-Kivu : les personnes déplacées internes, les rapatriés, les retournés de guerre et les communautés d'accueil ont échangé, s'engagent à œuvre ensemble pour renforcer la cohésion sociale et améliorer les relations entre eux pour une paix durable dans leurs milieux respectifs.



Dialogue Communautaire sur la cohabitation pacifique entre déplacés interne et la communauté d'accueil dans la province du Nord-Kivu à Kasindi.

Du 09 au 24 Mai 2026, Interpeace dans le cadre de la deuxième phase du projet « Soutien à la médiation pour la résilience et la paix à l'Est de la RDC, » a organisé à OICHA, MANGINA, BUTEMBO, KASINDI et BENI VILLE, une série de dialogue communautaire entre des représentants des déplacés internes, des rapatriés, des retournés de guerre et quelques membres des communautés d'accueil pour parler de leurs différends et définir ensemble les mécanismes pacifiques de résolution des conflits identifiés dans leurs zones. L'objectif était de renforcer la cohésion sociale entre les parties prenantes, les conscientiser au sujet de leurs droits et devoirs ainsi que les inciter à trouver des solutions collaboratives à ces différents conflits.

Parmi les plus récurrents identifiés au cours des échanges figurent ceux liés à la distribution de l'aide humanitaire, aux grossesses précoces, à la consommation abusive d'alcool et du chanvre, de même que la stigmatisation et les préjugés à l'égard des déplacés de guerre

et des rapatriés.

« Certains agriculteurs locaux nous considèrent comme des voleurs de leurs récoltes parce que tout simplement nous sommes déplacés. Cette méfiance crée souvent des tensions et nous expose à des accusations injustes au sein de la communauté, » a déclaré un déplacé de guerre à Mangina.

Des problèmes similaires ou qui diffèrent selon le contexte de la région. Un représentant religieux de communauté islamique à Beni ville a déclaré :

« Nous constatons avec inquiétude la prolifération des maisons de tolérance dans certains sites de PDIs, où l'on observe une vente et une consommation incontrôlées de boissons fortement alcoolisées ainsi que du chanvre. Cette situation favorise la délinquance, les violences et la dégradation des valeurs sociales au sein de la communauté. Cependant, nous nous



**Financé par
l'Union Européenne**



interrogeons également sur le fait que les actions des autorités se concentrent souvent sur les consommateurs, alors que la question de la production et de la circulation de ces substances dans la ville reste peu encadrée. »

Une femme pygmée en déplacement à Oicha a déploré à son tour l'irresponsabilité d'un membre de la communauté d'accueil qui a pris la poudre d'escampette après avoir enceinté sa fille mineure.

« Un garçon membre de la communauté hôte a engrossé ma fille. Après son arrestation, nous avons accepté sa libération pour préserver la paix. Mais une fois libéré, il a fui et a abandonné ma fille avec son bébé, » témoigne-t-elle. Elle ajoute que ce genre de situation alimentent les conflits et entravent ainsi la cohésion sociale.

Le chef du projet «Soutien à la médiation pour la résilience et la paix à l'Est de la RDC, phase II » au sein de Interpeace a souligné que ces échanges ont néanmoins permis aux participants de partager leurs expériences, d'identifier les principales causes des conflits et de proposer des solutions communautaires adaptées à chaque contexte local.

Des défis énormes dans la prise en charge des PDIs, des expatriées et des retournées

« Nous faisons face à de nombreuses difficultés dans la prise en charge des rapatriés expulsés de l'Ouganda, notamment ceux venant de Rutshuru, Masisi et de la ville de Goma. Après leur passage à la DGM pour l'enregistrement, ces personnes sont souvent orientées vers les autorités locales pour leur accueil. Cependant, nous ne disposons ni de moyens financiers ni d'assistance suffisante pour répondre à leurs besoins urgents. Parmi eux, il y a des enfants, des personnes malades et des familles entières qui nécessitent des soins médicaux, des vêtements, de la nourriture et un hébergement temporaire. Cette situation devient de plus en plus difficile à gérer pour les communautés d'accueil et les autorités locales. » a reconnu une autorité locale au niveau de Kasindi.

A l'issue des échanges, les participants ont adopté et signé des actes d'engagement communautaire pour la cohabitation pacifique, a révélé Jimmy Kamate Kighoma, le chef de ce projet au Nord-Kivu au sein de Interpeace.

Ces dialogues communautaires organisés à Oicha, Mangina, Butembo, Kasindi et Beni Ville ont constitué des espaces importants de concertation et de médiation communautaire. Elles ont permis de mettre en lumière les réalités spécifiques vécues par les personnes déplacées internes, les rapatriés et les communautés hôtes, notamment les groupes à besoins spécifiques tels que les pygmées déplacés, les femmes vulnérables, les petits commerçants déplacés et les rapatriés transfrontaliers. Malgré les défis sécuritaires, économiques et sociaux persistants, les participants ont exprimé leur volonté commune de renforcer la cohésion sociale, la paix et la gestion pacifique des différends à travers les engagements communautaires et les feuilles de route adoptées dans chaque site.



Financé par
l'Union Européenne



*Djugu : Les chefs coutumiers s'approprient la nouvelle CCR3C pour une paix durable !
Une nouvelle ère s'ouvre pour la gestion et la résolution des conflits dans le territoire de
Djugu (Ituri) entre eux pour une paix durable dans leurs milieux respectifs.*

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Soutien à la Médiation pour la Résilience et la paix à l'Est de la RDC Phase II », financé par l'Union Européenne, l'ONG Action pour la Paix et la Concorde (APC asbl), l'une des organisations membre du consortium composé également de Interpeace, Ebuteli et Pole Institute, a organisé à Tchomia, en territoire de Djugu, dans la province de l'Ituri une session de vulgarisation et de la mise en place de la Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers, Communautaires et Intercommunautaires CCR3C.

C'est un nouveau souffle pour la gestion des conflits dans la région. Les points majeurs des deux jours de travaux y relatifs, étaient la mise en place de la CCR3C. Cet organe, instauré par arrêté ministériel en février 2026, remplace l'ancienne CCRCC et apporte des innovations majeures dans l'architecture de la paix locale.

L'Administrateur du Territoire de Djugu, qui a officiellement installé le comité, a exhorté les chefs de chefferies, de groupements et de villages à s'approprier ces réformes.

« Il est grand temps que nous travaillions pour la bonne gestion de nos entités coutumières à travers la vulgarisation de ces lois », a-t-il déclaré Ruphin Mapela

Après leur installation, le comité de la CCR3C a été formé sur les différents mécanismes pour anticiper les crises. Désormais la CCR3C territoriale est compétente pour traiter ses dossiers localement avant toute escalade au niveau provincial.



Médiation d'un conflit entre éleveurs et les agriculteurs à Nyarambe, chefferie des Angh'al Mahagi



Financé par
l'Union Européenne





Formation des membres de la CPM et GIIPP pour le processus de médiation en Ituri

Aru : Interpeace reuni une soixantaine de représentants de quelques structures locales œuvrant pour la paix, de membres de la Commission Provinciale de Médiation et de Groupes de Dialogue établis dans la commune rurale d'Aru, les chefferies des Kakwa, Zaki et Nio-kamule ainsi qu'à Biringi.

Organisée dans le cadre du projet « Soutien à la médiation pour la résilience et la paix à l'Est de la RDC – Phase II, » financé par l'Union Européenne, cette rencontre a permis aux parties prenantes de présenter les actions menées en matière de prévention et de gestion des conflits, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives envisagées.

Le chef de ce projet établit un bilan fructueux des réalisations de ces structures communautaires qui bénéficient de l'accompagnement des autorités gouvernementales pour prévenir et gérer les conflits communautaires.

« Depuis son avènement en octobre 2022, la Commission Provinciale de Médiation a accompagné plus d'une centaine de processus de dialogue, de médiation et de consolidation de la paix en province, » précise-t-il.

Selon lui, ces initiatives ont contribué au renforcement de la cohésion sociale, de la cohabitation pacifique et de la prévention des conflits dans plusieurs entités de la province.

Parmi les principales réalisations du Groupe de dialogue institué dans la chefferie de Biringi, son représentant évoque la résolution d'un conflit opposant les agriculteurs et les éleveurs dans le groupement Obitabu.

« Ce conflit résultait de la divagation des animaux dans des champs causant la destruction des cultures. Grâce à l'implication des autorités locales et à la médiation menée par notre Groupe de Dialogue, des échanges constructifs ont été organisés entre les parties afin de rechercher des solutions consensuelles favorisant une coexistence pacifique, » indique-t-il.



Financé par
l'Union Européenne



Le porte-parole du Groupe de Dialogue de la chefferie des Zaki fait savoir quant à lui, qu'au-delà de faciliter plusieurs processus de médiation, sa structure a mené des campagnes de sensibilisation sur la cohabitation pacifique au sein de différents groupements de ladite chefferie ainsi qu'au centre d'Ariwara.

Dans la Chefferie de Nio-Kamule, les interventions du Groupe de dialogue ont principalement porté sur la résolution du conflit foncier relatif à la colline Adraa, située à environ 500 mètres du centre d'Ondolea. À en croire les membres de ce groupe, ce différend opposait trois clans revendiquant la propriété de cette portion de terre. Ils indiquent qu'à la suite des consultations menées avec les autorités territoriales, une solution a été trouvée localement.

« Cette intervention a permis d'éviter l'escalade du conflit et de restaurer un climat de confiance entre les parties concernées, » mentionne l'un d'entre eux.

Tout comme à Biringi, Zaki et Nio-kamule, les Groupes de dialogue de la commune d'Aru et de la chefferie de Kakwa ont mené plusieurs actions visant à promouvoir la résolution pacifique des conflits communautaires souvent liés au pouvoir coutumier, aux limites foncières et administratives.

A travers des rencontres communautaires et des émissions radiophoniques, ces structures qui appuient Pole Institute dans ses activités de médiation sensibilisent également au vivre-ensemble et à la gestion non-violente des conflits au sein de la communauté.

« Les campagnes de sensibilisation ont permis de réduire sensiblement les cas de justice populaire dans plusieurs localités. Les populations commencent à privilégier le dialogue et le recours aux mécanismes pacifiques de résolution des conflits, » témoigne un participant à cet atelier.

Représentant l'Administrateur Adjoint du Territoire d'Aru à cette assise, le Bourgmestre de la Commune d'Aru a reconnu les retombées positives des interventions de la Commission Provinciale de Médiation et des Groupes de dialogue dans la prévention, la gestion et la résolution pacifique des conflits au sein du territoire d'Aru.

« Les campagnes de sensibilisation ont permis de réduire sensiblement les cas de justice populaire dans plusieurs localités. Les populations commencent à privilégier le dialogue et le recours aux mécanismes pacifiques de résolution des conflits, »



Financé par
l'Union Européenne





Médiation d'un conflit autour d'une concession au village Buta

Dans l'Est de la République Démocratique du Congo, la résolution durable des conflits passe par le renforcement des mécanismes locaux de médiation. C'est dans cette optique que s'est tenue, du 19 au 20 mai 2026, la séance de vulgarisation et de mise en place de la Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers, Communautaires et Intercommunautaires (CCR3C) dans le territoire de Mahagi.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la phase II du projet « Soutien à la Médiation pour la Résilience et la Paix à l'Est de la RDC ». Elle a été portée par la Division provinciale des affaires coutumières de l'Ituri, avec l'appui technique et financier de l'ONG Action pour la Paix et la Concorde (APC) membre du consortium de médiation et un financement de l'Union européenne.

« La CCR3C ne remplace pas la justice classique. Elle intervient en amont, pour désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent »



Financé par
l'Union Européenne



L'objectif central de ces deux journées de travaux était de vulgariser les nouveaux textes juridiques (notamment la loi fixant le statut des chefs coutumiers et les arrêtés ministériels 008 et 009) afin de doter le territoire de Mahagi d'un outil de gouvernance locale adapté.

Réunissant autorités locales, chefs coutumiers, leaders communautaires et représentants de la société civile, la rencontre a permis de clarifier le mandat et le fonctionnement de cette nouvelle architecture de paix.

« La CCR3C ne remplace pas la justice classique. Elle intervient en amont, pour désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent », a souligné Jean Bosco Abiandroa, Chef de la division provinciale des affaires coutumières, insistant sur la valorisation des structures traditionnelles pour solidifier la cohésion sociale.

Pour Marthe Dheve, Chef du projet médiation au sein d'APC, le succès de la CCR3C repose entièrement sur l'appropriation communautaire du mécanisme. L'ONG s'engage à poursuivre l'accompagnement de la province à travers la sensibilisation et la formation continue de ses membres.

Une réponse concrète aux réalités du terrain, comme en témoigne Kamanda Il Ucama Emile, Chef de la chefferie des Anghal : situé à la frontière ougandaise, le territoire de Mahagi fait face de manière récurrente à des tensions foncières et transfrontalières. La CCR3C s'y impose désormais comme un levier de médiation de proximité indispensable.

Prochaines étapes Les jalons sont posés : à l'issue de la session, un comité préparatoire a été officiellement désigné. Sa mission sera de finaliser la composition de la commission et de proposer un plan d'action pragmatique pour amorcer le travail sur le terrain.



Installation de CCR3C à Mahagi.



Financé par
l'Union Européenne



Mahagi: Règlement d'un conflit foncier à Nyarambe, deux hectares accordés à l'éleveur après médiation.



Médiation sur le conflit de pouvoir coutumier à Irumu

Dans le cadre du projet Soutiens à la Médiation pour la Résilience et la paix l'administrateur militaire d'Irumu a organisé une médiation sur le conflit de pouvoir coutumier avec à l'accompagnement du consortium médiation grâce à l'appui financier de l'Union Européenne en Irumu dans la province de l'Ituri du 16 au 17 juin 2026.

La médiation a reposé sur la clarification de l'arbre généalogique. Après des séances de dialogues francs et constructifs, et suite aux explications détaillées présentées par la Division Provinciale des Affaires Coutumières, un consensus historique a été dégagé :

Les deux parties ont officiellement reconnu que le pouvoir coutumier appartient légitimement au clan Bandingali.

Conscients des conséquences désastreuses que ces divisions infligeaient au développement socio-économique de la chefferie de Babelébe, les membres des clans Geso et Bandingali ont scellé une réconciliation totale notamment :

1. Un pardon mutuel et inconditionnel pour tous les torts et frustrations nés de ce conflit.

2. L'engagement formel à s'abstenir de toute provocation ou violence (verbale et physique) susceptible de replonger le groupement dans l'instabilité.

3. Le rétablissement immédiat des relations fraternelles, garantissant la libre circulation des personnes et un bon voisinage.

Pour éviter que cet accord ne reste une simple déclaration d'intentions, des mesures concrètes ont été actées. Un Comité de suivi paritaire (composé de membres des deux clans) va être mis en place sous la supervision des autorités territoriales pour veiller au respect des engagements. De plus, les signataires s'exposent aux rigueurs de la loi et à des sanctions administratives en cas de violation du texte.



**Financé par
l'Union Européenne**





Médiation sur le conflit de pouvoir coutumier à Irumu

Par ailleurs les deux clans prévoient d'organiser très prochainement une grande cérémonie officielle et culturelle pour annoncer solennellement à toute la population la fin définitive de ce conflit.

Grâce à l'appui du projet de soutien à la médiation financé par l'Union Européenne, le groupement de Ngombé Nyama s'offre enfin une chance durable de tourner la page

de la discorde pour se concentrer sur son développement

Rappelons que le consortium médiation est composé d'Interpeace, Action pour la Paix et la Concorde APC, Pole institute et Ebuteli. Pour éviter que cet accord ne reste une simple déclaration d'intentions, des mesures concrètes ont été actées. Un Comité de suivi paritaire (composé de membres des deux clans) va être mis en place sous la supervision des autorités territoriales pour veiller au respect des engagements. De plus, les signataires s'exposent aux rigueurs de la loi et à des sanctions administratives en cas de violation du texte.

Par ailleurs les deux clans prévoient d'organiser très prochainement une grande cérémonie officielle et culturelle pour annoncer solennellement à toute la population la fin définitive de ce conflit.

Grâce à l'appui du projet de soutien à la médiation financé par l'Union Européenne, le groupement de Ngombé Nyama s'offre enfin une chance durable de tourner la page de la discorde pour se concentrer sur son développement

Rappelons que le consortium médiation est composé d'Interpeace, Action pour la Paix et la Concorde APC, Pole institute et Ebuteli.



Médiation sur le conflit de pouvoir coutumier à Irumu



Financé par
l'Union Européenne



FEEDBACKS DES AUDITEURS

“

Grace à cette activité, j'ai amélioré mes connaissances sur le concept "discours de haine". Certes, j'entendais les radios et les réseaux sociaux les décourager, mais sans expliquer au préalable comment le reconnaître. Avoir été associée à la production des messages de sensibilisation contre ces discours m'a permis de connaître leurs caractéristiques. Ainsi, au-delà du fait que ma voix passera désormais sur plusieurs radios entrain de sensibiliser la communauté, moi-même je peux faire de même dans mon entourage direct pour renforcer cette sensibilisation. Je renforcerai ce message à l'endroit de quiconque identifiera ma voix lors de la diffusion de cette campagne sur nos radios locales

”

Noella Kayange,
habitante de Bunia et traductrice pour le Swahili

“

Participer à la production de cette campagne de sensibilisation m'a beaucoup valorisé auprès de mes proches. Certes, je n'avais pas prévu tout le monde que je venais d'être sélectionné parmi les prestataires devant précéder à la traduction des messages de sensibilisation qui seront par la suite diffusés. Mais plusieurs de mes proches établis à Bunia, à Mambasa et ailleurs m'ont appelé pour m'encourager. J'ai compris qu'ils ont reconnu ma voix lorsque les radios locales ont commencé à diffuser les messages que nous avons traduits et enregistrés. Avec cette posture, au-delà de ce que j'avais traduit et lu à la radio sur base du texte qui m'avait été remis par Pole Institute ; je ne manque plus les occasions de porter la même sensibilisation de bouche à oreille. Je fais donc un effort pour m'approprier le texte en question, devenir cette personne qui ne discrimine pas les autres sur base de leur identité. Cette attitude va rassurer ceux auprès de qui je souhaiterai voir le même changement soit grâce à ma voix qu'ils auront écouté à la radio, soit grâce à ce que je leur dirais une fois qu'ils croisent mon chemin.

”

BANGILI MULIMBA MARCEL
journaliste traducteur de Bunia.



Financé par
l'Union Européenne

